Hem. — Un vol d'effets d'habillement a été commis chez M. François Garçon, tisserand, par Mélanie Gudorf, aujourd'hui en fuite.

Refuge de nuit. — *Nuit du 28 février au 1er mars.* Tisserands, 3 ; maçons, 2 ; cordonnier, 1 ; maréchal 1 ; ouvrier en parapluies 1 ; ajusteur, 1 ; fabricier, 1 ; cultivateur, 1 ; Journaliers, 2 ; Total, 11.

Travaux à l'aiguille. — Leçons et cours particuliers par Mme Verdonck, 16, rue de l'Industrie. 51046

Une cure miraculeuse !

Bastennes (Landes), le 12 mars 1890. — Depuis de longues années, une gastrite chronique me faisait horriblement souffrir, surtout l'été. Vos Pilules Suisses m'ont radicalement guéri ; une seule boîte à 1 f. 50 a suffi pour opérer cette cure, que je qualifie de miraculeuse ; aujourd'hui, j'ai recouvré l'appétit d'autrefois. 25794d (Sig. lég.) GEORGES LALONNE.

LETTRES MORTUAIRES ET DEUIL

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix* — *La Maison se charge de la distribution à domicile aux conditions très avantageuses.*

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

2 MARS 1791. — Loi qui supprime les maîtrises, les jurandes et toutes les privilèges de profession, sous quelque dénomination que ce soit et proclame que toute personne sera libre de faire tel négoce ou d'exercer telle profession qu'elle trouvera bon, à charge de se pourvoir d'une patente. L'article VII de cette loi réserve expressément à l'autorité le droit de maintenir les anciens réglements ou d'en faire de nouveaux.

Une telle liberté était la seule que crussent possible les officiers municipaux de Roubaix, héritiers des vues et de l'esprit de l'ancien échevinage ; ce fut celle que, sur leur requête, le directoire du département du Nord consacra par son arrêté du 3 août suivant. (*Voir l'éphéméride de cette date*).

2 MARS 1890. — Mort de M. Henri Bayart, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand et président du syndicat de l'industrie roubaisienne.

TOURCOING

Funérailles de M. Henri Dupret. — Ces funérailles ont eu lieu, lundi matin, au milieu d'une grande affluence, en l'église Notre-Dame.

Les membres de la Commission des Écoles Académiques, une délégation de la Musique Municipale, un groupe très compacte d'anciens *Crick-Sickhs* et la Société au complet des orphéonistes *Crick-Sicks*, bannière voilée de crêpe en tête, assistaient à la cérémonie et faisaient un cortège d'honneur aux dépouilles mortelles du regretté Henri Dupret.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Edmond Masurel, président des orphéonistes *Crick-Sicks*, Jules Le Blanc, ancien président de la Société, Louis Duhamel, Gustave Glorieux et Jules Watteau, membres de la Commission des Écoles Académiques, Gaisez, chef de la Musique Municipale, Jules Catteau, vice-président de la Musique Municipale, Louis Rossoor, directeur des *Crick Sicks*, Victor Debuchy, vice-président des *Crick-Sicks*.

La maîtrise de Notre-Dame, renforcée des Orphéonistes, a chanté la messe de *Requiem* harmonisée ; après la consécration, un très beau *Pie Jesu* a été exécuté par les *Crick-Sicks* avec tout le sentiment religieux que comporte ce morceau.

On était en droit d'attendre de la Musique Municipale son concours effectif à cette cérémonie : en effet, le défunt a rempli pendant de longues années l'emploi de sous chef : il a été même quelque temps chef intérimaire, et toujours à titre gracieux, c'était bien le moins que la Société, spécialement subventionnée par la Ville, rendît un suprême hommage à la mémoire de M. Henri Dupret, en exécutant quelques marches funèbres. Rien qu'une délégation, c'était réellement trop peu. Nous n'avons pas à voir à quelles considérations le Conseil d'Administration de la Musique Municipale a obéi en décidant simplement l'envoi d'une délégation, mais nous ne pouvons que reconnaître que l'abstention de cette société, en pareille circonstance, était profondément regrettable.

Ceci dit en passant, nous aimons à constater que les amis de M. Henri Dupret n'ont pas manqué à ses funérailles.

L'absoute a été donnée par M. le Doyen de Notre-Dame assisté de tout son clergé.

Au cimetière, M. Jules Le Blanc a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

» C'est avec une douloureuse émotion que je viens au nom des anciens orphéonistes, et devant cette nombreuse assistance, adresser à notre vieil ami Henri Dupret, un suprême et dernier adieu.

» Artiste de talent et de mérite, Henri Dupret fut pendant près d'un demi siècle, l'âme et le soutien de nos sociétés de musiques. Il contribua pour une large part et dans sa sphère d'action, au développement de l'art musical à Tourcoing ; sa perte sera longtemps et vivement sentie.

» Soliste distingué, il fut toujours au premier rang ; son nom, dans nos annales artistiques, rappelle les plus glorieux souvenirs.

» Henri Dupret remplit pendant de nombreuses années les fonctions de sous-chef de la musique municipale, qu'il sut diriger avec distinction.

» Il fut encore appelé à faire partie de la commission administrative de nos Écoles académiques. Partout, il se fit remarquer par son zèle et sa haute compétence ; ses conseils étaient reçus avec toute la déférence que justifiait sa valeur personnelle.

» En 1852, il organisa la société chorale des *Crick-Sicks*. Cette association, sous l'habile direction de M. Louis Rossoor père, devint plus tard, la phalange orphéonique dont les nombreux et brillants succès, continués sans interruption par M. Louis Rossoor fils, font à juste titre l'orgueil de notre cité.

» Compositeur habile, autant que modeste, Henri Dupret créa des œuvres musicales d'une réelle valeur. Ses mélodies pleines de verve et d'originalité, sont empreintes d'un sentiment poétique et d'un charme indéfinissable ; plusieurs de ses productions sont devenues populaires.

» Nous faisons des vœux pour que l'œuvre du Maître soit recueillie et publiée, afin de donner à son talent et à son mérite une consécration légitime et durable.

» Mais, il n'y avait pas seulement l'artiste éminent dans l'homme de bien que nous pleurons : on trouvait encore en lui, une âme grande et généreuse, un cœur d'or, débordant de délicatesse et d'affection.

» Calme et réservé, il fut cependant, pour tous, un ami dévoué, agréable et bienveillant.

» Sa modestie lui fit refuser, dans l'orphéon, les fonctions administratives ; il ne voulut conserver que le seul titre dont il était fier et qui répondait le mieux à ses sentiments, celui de *Père des Crick Sicks*.

» Aussi son souvenir restera gravé dans la mémoire de ses anciens amis ; et les Orphéonistes s'inspireront toujours de la noble devise qu'il leur a laissée : « *Abnégation travail et dévouement.* »

» Après une existence si utilement et si bien remplie, Henri Dupret s'est éteint pieusement en bon chrétien, dans sa soixante-quinzième année, emportant les regrets de toute sa famille, et de tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher et de le connaître.

» Au revoir, cher ami, reçois le suprême hommage de tes anciens camarades ! Adieu !! »

Puis M. Edmond Masurel s'est exprimé ainsi :

« Au nom de la jeune génération des *Cricks Sicks*, je viens rendre un dernier hommage, dire un dernier adieu au regretté Fondateur de notre société.

Trop jeunes pour l'avoir vu travail, nous avons su apprécier son œuvre, par son éclatant succès.

» Avec quelle joie suprême, et paternelle, il a dû assister à nos triomphes, mais aussi avec quelle modestie, marque du vrai talent ! Ses intimes savaient seuls les compositions musicales qu'il a conçues et écrites. Soit qu'il fût président des *Cricks Sicks*, ou chef de la musique municipale, il a su, par son dévouement et son désintéressement, faire aimer l'art musical, et c'est à son initiative et à celle de ses collaborateurs qu'est dû cet élan vers les arts que partagent nos concitoyens.

» Adieu, cher défunt, puisse votre exemple encourager ceux qui, animés du même esprit, voudront entretenir dans les cœurs cet amour de l'art, source de toutes les générosités.

Tramways de Roubaix-Tourcoing. — Voici le rapport présenté sur cette importante question, par l'administration municipale, dans la séance du 26 février :

« La question des tramways vient d'entrer dans une phase nouvelle.

» Reconnaissant la nécessité absolue d'une solution et nous conformant aux résolutions des commissions des deux villes, nous avons, à la date du 31 décembre 1890, d'accord avec notre collègue de Roubaix, adressé à M. le syndic la lettre collective dont nous allons vous donner lecture.

» Par la dite lettre les deux villes proposaient aux syndic la reprise à dire d'experts, des lignes en exploitation et de tout le matériel généralement quelconque.

» Après avoir convoqué les obligataires, M. le syndic, se conformant à la résolution par eux prise, n'a pas cru devoir accepter nos propositions et, par une lettre en date du 3 février courant, il nous informait que ceux-ci avaient été d'avis de consentir la cession, sous la réserve de l'agrément des pouvoirs compétents au profit de la Compagnie française des voies ferrées économiques, à Paris moyennant la somme de 758,061 15.

» M. le syndic, comme on le sait, entendait absolument passer au-dessus des deux villes, dont le consentement ne paraissait guère le préoccuper.

» Et en effet par un acte en date du 7 février, il consacrait la dite cession au profit de la dite compagnie, agissant tant en son nom personnel, qu'au nom et pour compte d'une nouvelle société à créer éventuellement, *par ses soins aux fins de la dite cession.*

» M. le Syndic nous a adressé, le 11 février, un exemplaire du traité intervenu et, modifiant sans doute son opinion sur la nécessité du consentement des Villes, il sollicite, par sa lettre en date de même jour, notre bienveillant concours, pour arriver à l'obtention de l'autorisation par le Gouvernement d'aliéner le nouvel état de choses devant, suivant les expressions, amener pour les Villes, un surcroît de bénéfices, et pour la population, des avantages plus grands.

» D'autre part, M. Emile Franck, administrateur délégué de la dite Compagnie française des Voies ferrées économiques, nous informe, par lettre en date du 21 février, qu'une société nouvelle dite « des Tramways Roubaix Tourcoing » va être constituée le 2 mars prochain, chez un notaire de Roubaix, et, en nous adressant un exemplaire des statuts projetés, il nous invite à présenter nos observations s'il y a lieu.

» Nous avons beaucoup à dire sur ces statuts et en particulier sur le mode de constitution qui paraît devoir être adopté, mais nous ne croyons pas qu'il y ait opportunité à le faire et nous croyons que pour le moment tout ce que nous avons à faire c'est de protester énergiquement contre tout ce qui s'est fait et pourrait encore se faire sans le concours et le consentement des Villes.

» Peut-être y aura-t-il lieu, de notre part, à une prompte intervention près des pouvoirs publics qui, d'ailleurs, ne feront certainement rien sans nous consulter.

» Nous prions le Conseil municipal de renvoyer l'examen de la situation et des mesures qu'il pourrait y avoir à prendre ou à proposer à la Commission locale « *des Tramways* » dont nous provoquons la réunion dès demain. »

Le Conseil municipal, adoptant à l'unanimité les conclusions du rapport qui précède, s'est associé aux protestations de l'administration en la priant d'intervenir immédiatement et de suivre cette affaire avec la plus grande énergie et en renvoie l'examen à la Commission locale des Tramways.

La Commission s'est réunie chez M. le Maire, vendredi dernier à 5 heures 1/2. Nous croyons savoir que les résolutions les plus énergiques ont été prises pour réduire à néant les singulières prétentions du syndic qui paraît avoir oublié que dans l'acte de cession des deux villes, il existe certains cas qui entraînent de plein droit la déchéance.

Une conférence à la Société de Géographie de Tourcoing. — M. le docteur Pestour a donné, hier, dimanche, une intéressante et instructive conférence dont le sujet était le voyage de Stanley dans toute la largeur de l'Afrique de l'Ouest à l'Est. La séance était présidée, en l'absence de M. Masurel père, par M. Desurmont.

Le conférencier explique d'abord les motifs qui ont amené ce célèbre voyage. Le Khédive d'Egypte avait étendu sa domination au sud, mais il avait dû [illegible] sanglantes défaites de 1880 et reculer ; il rappelle les [illegible] qui étaient déjà 1884 alors que les forces égyptiennes [illegible] commandées par des chefs anglais. Dans la première affaire une armée de 120,000 hommes avait été anéantie ; un seul soldat s'était sauvé. Dans la seconde 3,000 hommes avaient péri. Gordon s'était enfermé dans Karthoum et de n'est que longtemps après qu'on avait appris que lui aussi était tombé sous les coups du Madhi.

On était aussi resté sans nouvelles d'un Allemand le gouverneur du Soudan Egyptien et, après mille tergiversations, on résolut d'aller à sa recherche. Pour cette périlleuse expédition, il fallait un homme résolu, courageux, énergique et le choix s'arrêta sur l'Américain Stanley, l'ausien correspondant du New-York Herald de New-York qui avait fait ses preuves dans ses différents voyages à la recherche de Livingstone qu'il avait fini par retrouver vivant.

Stanley a été vivement attaqué depuis son retour en Europe. M. Pestour, sans vouloir soutenir qu'il soit absolument à l'abri de tout reproche, prend vivement sa défense et se proclame sans hésiter son admirateur. Après l'avoir suivi dans son récit, on ne peut guère hésiter à partager son avis. Quel caractère bien trempé il a fallu à cet homme pour accomplir ce prodigieux voyage qui a duré presque trois années !

Stanley part de la côte Ouest avec ses lieutenants Bertheloot, Nelsen, docteur Paepe, etc. 682 hommes armés et 148 Cooles pour porter les bagages et les provisions. Les premières difficultés lui viennent des autorités belges du Congo. Puis du fameux Tippoo-Tib qui le trahit. Il divise ses forces en deux parties et donne le commandement de l'une au major Bertheloot et ils se séparent. Plus tard, après avoir perdu lui-même 111 hommes il ne retrouvera que 5 survivants de ceux qu'il avait laissés sous les ordres du major, à l'endroit qu'il a ci bien dénommé *le camp de la famine.*

C'est dans la forêt de 600 kilomètres qu'il éprouve les plus grandes misères, il est un but à tous les artifices des indigènes, cette race de pygmées, dont la taille varie de 0,85 centimètres à 1 m. 30. Il parle même d'une fille de 17 ans qui n'avait pas plus de 0 84 centimes.

Le 13 décembre 1887, près du lac Albert, Stanley s'attendait à rencontrer Emin. En effet, quelques jours après, un de ses hommes accourt lui dire : « Emin est là ! » La première entrevue qui, semble-t-il, aurait dû être bien émouvante, fut, au contraire, très froide : « Vous êtes Emin ? » — « Et vous Stanley ? » Et ce fut tout.

Stanley pensait trouver un homme très désireux de partir. Bien au contraire Emin était fort content de son sort. C'était un savant, un botaniste, un ornithologiste dont le plus grand plaisir était d'empailler des oiseaux. Et puis ne s'était-il pas créé, dans ces contrées inconnues, une sorte de royauté ?

Mais là-bas comme ici les destins et les flots sont changeants. Stanley se voit obligé de retourner encore une fois sur ses pas pour retrouver Emin qui le laissait sans nouvelles. Cette fois il le trouva prisonnier de ses propres soldats et parvient à le délivrer et à l'emmener.

Enfin on arrive à la cote près de Zanzibar et les Allemands très nombreux dans ces parages offrent un grand banquet à leur compatriote et à Stanley. On se rappelle qu'Emin en cette occasion a failli se tuer en tombant d'une fenêtre très élevée. Il en a été heureusement quitte pour la perte d'un œil.

Emin-Pacha n'est pas revenu en Europe et est maintenant gouverneur d'une partie des possessions Allemandes.

Dans une suite de projections très variées, très intéressantes et quelques-unes d'un réalisme qui étonne toujours un peu, M. Pestour nous montre tour à tour des sites splendides, des merveilles de la végétation tropicale des curieux types des Autochtones, surtout de ces curieux pygmées dont on compte trois espèces en Afrique, en Asie et dans l'île de Mandanoo. Un cliché représente des croisés rachicéphales qui dénotent une intelligence fort bornée, et dolichocéphales, c'est la forme des crânes des races supérieures, des conquérants, de ceux qui sont faits pour commander.

M. Pestour qui a été vivement applaudi, était accompagné du sympathique M. Merlhier.

Une importante capture. — Les préposés de la brigade mobile de Tourcoing, François Darras, Eugène Lefort, Hippolyte Neve, Jean-Baptiste Canspel, Irénée Pennequin et Charles Steelebout, s'étaient postés en deux groupes, dans la soirée de samedi, au lieu dit la plaine Jean This. Les trois premiers virent venir dans leur direction deux hommes, porteurs de charges, auxquels ils donnèrent la chasse. Les deux fraudeurs jetèrent leurs fardeaux pour courir plus vite. Néanmoins l'un d'eux fut capturé, après une assez longue poursuite.

Presque simultanément les trois autres préposés aperçurent deux autres individus qui suivaient les deux premiers, à une distance de 300 mètres. Ceux-ci, n'eurent pas le temps de s'enfuir et furent arrêtés, charges au dos.

Les trois prisonniers sont : Léon Godeau, âgé de 27 ans, employé, né à Nogent-le-Rotrou, demeurant à Roubaix, 5, rue Rossini ; Auguste Destrebeck, 22 ans, rattacheur, né à Tourcoing, et Henri Vanmarck, 18 ans, teinturier, demeurant tous deux à Roubaix, 13, rue Bayart.

Les quatre charges formaient un poids de 80 kilog. de poivre en grains, valant en France plus de 500 fr.

Les trois prisonniers ont déclaré *travailler* pour leur compte.

Un accident de voiture. — Samedi, vers quatre heures de l'après-midi, M. Stal, boulanger à la Croix-Rouge, accompagné de son domestique, parcourait à une assez vive allure la rue Notre-Dame-des-Anges. Tout à coup l'essieu se rompit par le milieu et les deux hommes furent projetés sur le pavé. La roue de droite qui s'était détachée par la violence du choc, continua à rouler l'espace de plus de trente mètres. Les conducteurs en ont été quittes pour quelques égratignures.

Il y a huit jours, semblable accident était encore arrivé à M. Stlal.

LILLE

Un incendie. — Dimanche matin, vers 3 h 1/2, un incendie a éclaté chez M. Defferrez, cabaretier, rue des Arts, 5, en face la rue de Roubaix. Le feu a pris une extension rapide. Les dégâts sont assez sérieux. On ignore la cause de ce sinistre.

A 4 h. 1/4, on était parvenu à s'en rendre maître.

CONFIANCE MÉRITÉE

Un adage nous dit : Mieux vaut tard que jamais...
Par moi-même, j'en fais l'expérience :
Les savons quels qu'ils soient pour moi n'ont plus d'attraits
S'ils ne sont de FERRAILLE en qui j'ai confiance.

Savonnerie FERRAILLE Aîné
à CROIX, près Roubaix. 51685d

Concerts et Spectacles

Grand-Théâtre de Roubaix. — Il y avait pen de monde, dimanche soir, à l'hippodrome, où l'on donnait *L'argent du Diable*, drame de MM. Séjour et Jaime fils. Cette pièce, très peu connue et d'un intérêt peu palpitant, a trouvé dans MM. Ganelly, Duaber, Pujeolle et Jacquin des interprètes sérieux ; ils étaient d'ailleurs parfaitement secondés par Mme Henriot et Ganelly. La ronde chantée du premier acte a valu à tous les artistes de chaleureux applaudissements.

Les Boussipuelle, de MM. Marot, Poullion et Philippe, a été pour la troupe de comédie un nouveau succès. Le sujet, un peu risqué toutefois, de ce vaudeville est connu depuis trop longtemps pour que nous nous y arrêtions.

Le théâtre Deschamps. — Salle comble au théâtre de la rue Richard Lenoir. L'affiche portait *Lucrèce Borgia*, de Victor Hugo et *Un Lycée de Jeunes filles*, opérette de Bisson et musique de Gregh. L'œuvre de Victor Hugo est de celles que l'on ne saurait trop blâmer. Quant au *Lycée de Jeunes filles*, les situations qu'on y trouve sont peu morales et l'enseignement qu'on en retire ne l'est pas davantage. Les artistes ont été très applaudis et ils se sont acquittés fort bien de leurs rôles.

La « Concordia ». — Beaucoup de monde, au concert offert, dimanche soir, par l'harmonie *la Concordia*, à ses membres honoraires, dans la salle des fêtes de chez M. Philémon, rue Pierre Motte.

L'ouverture a été faite par la *Concordia* qui a exécuté avec ensemble et méthodo, un allegro militaire et *Regina* grande valse.

Cette nombreuse société est toujours digne de son excellente réputation.

Deux jeunes gens de seize ans, MM. A. et G. Lardinois, fils du sympathique président de la société, ont exécuté une fantaisie pour clarinettes, qui a été très goûtée du public ; ils ont été rappelés deux fois.

M. Léon Delannoix, ténor, a chanté avec âme le *recitatif et air de Joseph* (Méhul).

La *cavatine de la Juive*, chantée par M. Gustave Bodart, baryton, a obtenu un grand succès.

La partie comique était réservée à M. L. Fœlix, c'est dire qu'elle a été gaiement remplie.

Le *Tambourinaire* et le *Commis voyageur* ont provoqué l'hilarité générale.

La tâche ingrate d'accompagnateur était confiée à Mlle V. Bersou qui s'en est parfaitement acquittée.

L'« Avenir ». — Salle comble, dimanche soir, au local de la société chorale l'*Avenir*, café de la Concordia, rue du Launoy, où cette société offrait, avec le concours de la *Fanfare du Point Central* un concert à ses membres honoraires.

Elle a exécuté avec brio *Saint-Anglo, Fleurs des Bois* et *La Cour des Miracles*.

M. Debodenance, a dit avec beaucoup de sentiment une charmante romance *La voix des chênes*.

Un quatuor par M. H. Selosse, Losfeld frères, et P. Delescluse, a été très applaudie.

M. Alfred Nys, monologuiste, a vivement diverti l'auditoire.

MM. Selosse, pistion, et Inglebert, hautbois, se sont également fait applaudir.

M. Louis Behiels a obtenu un succès de fou rire dans ses différentes chansonnettes.

La soirée s'est terminée par les *Terreurs de Jarnicoton*, vaudeville-pantomime en un acte qui a été brillamment interprété par MM. Leveugle, Nicole et Losfeld.

Le piano était tenu par Mlle Deridier, qui s'est acquitté avec talent de cette tâche.

Le choral l'« Aurore ». — Le concert qu'offrait, dimanche soir, en son local, *Al'Abondance*, rue de Mouveaux, le choral l'*Aurore*, a obtenu tout le succès qu'on pouvait espérer.

L'auditoire, très nombreux, n'a pas ménagé ses applaudissements. *Voici l'Aurore* et les *Fils de la Gaule* ont été interprétés avec beaucoup de style et de sentiment par le chœur.

Les Corsaires de l'abordage, duo par MM. Béhague et Gressier, a été chanté avec talent.

M. Playez est un baryton à la voix sûre et bien timbrée, les airs de *Si j'étais Roi* et *Gillette de Narbonne* ont beaucoup plu.

Le quatuor des *Virtuoses alsaciens* a été très applaudi.

MM. G. Mees dans son air varié pour baryton, Benque, dans la romance la *Fauncusa*, et T. Truyen dans ses différentes scènes, ont été fort applaudis.

M. Tack est un comique de bon aloi ; il a diverti l'auditoire dans ses différentes chansonnettes ; M. Laureyns, directeur, a tenu le piano d'une façon très satisfaisante.

DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46906—23353

BAILLET & DUTILLEUL

Nous avons dit que samedi après-midi, a eu lieu, au Palais-de-Justice, une confrontation entre Baillet et deux de ses co-détenus de Loos, Strassart et Planchon, à qui il avait fait des confidences.

M. Maulion, procureur général près la cour de Douai, assistait à cette confrontation.

Déposition des témoins

Strassart a seul pris la parole ; Planchon n'a fait que confirmer sa déposition. La voici en substance :

A Fouquières-lez-Béthune, Baillet s'introduit chez le curé qu'il frappe de sept ou huit coups de serpe, puis il l'étrangle avec un mouchoir ; ensuite il fouilles meubles et ne trouve qu'une somme de 9 fr. 25. Son crime commis, il se rend dans la chambre de Mlle Amedro et abuse d'elle ; cependant ajoutons que dans un interrogatoire précédent, cette personne a prétendu que l'assassin ne l'avait pas touchée.

Baillet a procédé à Fouquières comme à Ascq : huit jours avant le crime, il est allé demander au curé l'emplacement où avait été inhumé sa sœur, morte, a-t-il dit, il y a quelques années.

Pour le crime de Berck sur-Mer, les détails sont aussi précis, avec cette circonstance aggravante pour Baillet, que celui-ci a déclaré avoir logé la nuit du crime, c'est-à-dire la nuit du 24 au 25, chez une femme Lebrun, demeurant à Lille, rue Détourné.

Or, il est établi que cet alibi est faux de tous points, Baillot a passé cette nuit à Berck-sur-Mer, les témoignages en font foi.

Son crime lui a davantage profité qu'à Fouquières, car il a trouvé une somme de 4,000 fr.

Cet argent lui a permis de faire son tour de France.

Dénégations de Baillet

Baillet oppose les dénégations les plus formelles aux dires de Strassart. Dans les prisons, dit-il, chaque détenu se dit voleur et beaucoup plus coupable qu'il ne l'est, pour en imposer aux camarades.

A plusieurs reprises il s'est emporté, déclarant qu'il ne comprenait pas comment Strassart et Planchon avaient pu le croire, lorsqu'il leur racontait des histoires à dormir debout.

Au sortir de cet interrogatoire, Baillet s'adressant à M. Legrand juge d'instruction, lui dit :

— Vous devez être content d'avoir une affaire comme celle-ci. Vous allez être décoré, du coup.

« Je vous donnerai ma photographie avec ma signature ça vous fera, avec le ruban rouge, deux souvenirs de moi. »

M. Maulion, qui soutiendra l'accusation, est reparti pour Douai par le train de 5 h. 1/2. Il est très probable qu'il reviendra la semaine prochaine.

NORD

Les maïs. — L'*officiel* publie un décret autorisant l'admission temporaire en franchise du maïs en grains, destiné à être réexporté après mouture.

Un autre décret autorise l'admission temporaire des maïs destinés à la fabrication de l'amidon, et des brisures de riz destinées à cette même fabrication ou à être converties en farine.

Les déserteurs de Bergues. — Laurent, le second déserteur, a été arrêté samedi à 1 kilomètre de la ville. Il venait d'ailleurs se constituer prisonnier.

Landrecies. — *La fièvre typhoïde.* — Le 3e bataillon du 81e de ligne a quitté, vendredi matin, la garnison de Landrecies à cause de l'épidémie de fièvre typhoïde qui règne en ce moment dans les casernes. Le bataillon s'est rendu à Maubeuge.

BELGIQUE

Le nouveau ministre de l'intérieur. — M. de Burlet est nommé ministre de l'intérieur ; il prêtera serment aujourd'hui, lundi entre les mains du roi.

Une réunion socialiste à Bruxelles. — Le meeting organisé par la *Jeune garde socialiste* de Bruxelles a eu lieu, dimanche après-midi, pour protester contre la conscription et les remplacements. 3,000 personnes environ assistaient à cette réunion ; plusieurs discours ont été prononcés. L'assemblée a voté un ordre du jour protestant contre le remplacement ; ce vote sera transmis au gouverneur de la province.

Avant de lever la séance, le président a recommandé à l'assistance de prendre part à la manifestation organisée par la *Maison du Peuple* pour protester contre le remplacement.

Le général Boulanger à Bruxelles. — M. Boulanger est resté hier toute la journée à l'hôtel où il est descendu à Bruxelles, auprès de la dame qui est venue le rejoindre et dont l'état de santé s'est amélioré.

Il n'a reçu aucune visite. Le visiteur inconnu qui avait déjeuné avec lui, vendredi, est parti à minuit pour Paris sans qu'on ait pu établir son identité.

On a des raisons de croire que M. Boulanger quittera Bruxelles mardi prochain, mais on confirme qu'il ne retournera pas à Jersey.

Une scène scandaleuse à Bruxelles. — Sous ce titre, on lit dans le *Patriote* :

« Ce midi, le chroniqueur financier d'un des journaux gueux de Bruxelles a été expulsé de la corbeille des agents de change, après avoir été bousculé, frappé et traîné par ses pairs jusqu'au péristyle de la Bourse.

» Le dit chroniqueur est accusé, à tort ou à raison, d'avoir voulu monter un conservatoire obligatoire à l'usage de certains banquiers.

» Pour l'honneur de la presse, il importe que cette affaire soit tirée au clair, tout de suite, *coram populo.* »

Nécrologie. — On annonce la mort du R. P. Joseph Delsaux, prêtre de la Compagnie de Jésus, professeur de mathématiques supérieures au collège de N.-D. de la Paix, à Namur.

Le R. P. Delsaux était âgé de 63 ans et était dans la 45e année de sa vie religieuse.

Docteur en sciences physiques et mathématiques, brillant professeur de physique au scolasticat des RR. PP. Jésuites à Louvain, savant distingué, écrivain délicat, philosophe curieux de problèmes, il enseignait cette année les mathématiques supérieures au collège N.-D. de la Paix à Namur, qu'il aimait et qui semblait lui avoir procuré un renouveau de jeunesse.

Les travaux du défunt, publiés soit en volumes, soit dans les *Annales* et la *Revue de la Société scientifique de Bruxelles*, etc., sont connus et appréciés en Belgique et à l'étranger.

ETAT-CIVIL — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 1er mars.* Joseph Hoste, rue de Naples, cour Ponchain. — Elise Vigia, rue Charlemagne, 70. — Marie Detourne, rue Decrème, cour Roussel, 2. — Lonie Peuson, rue Deesix, 61. — Hélène Desgmancourt, rue de Tourmai, maison Gerard. — Germaine Mangin, rue de Denain, cour Dhallin. — Juliette Guidez, rue Bourgelat, 20. — Céline Aelvoet, rue des Longues-Haies, cour Saint-Joseph, 4. — Marie Consesert, rue du Fontenoy, cour Soreas, 4. — Julia Drivierre, rue Saint-Maurice, cour Vorenx, 5. — Madeleine Montens, rue Daubenton, 54. — Marie Dhaveloose, rue d'Arcole, cour Joye. — Jules Deltête, rue Ternaux, 5. — François Baillliu, rue de Trichon 57. — Georges Vanderbrugghen, rue des Arts, impasse Mozart, 4. — Marie Seynaeve, rue de Blanchemaille, cour Duquesne, 3. — Fernand Lepoutre, rue du Pile, maison Bouche. — Achille Dejaeger, rue Jouffroy, 90. — Angèle Verstraeten, rue des Récollets, cour Pollet, 17. — Adrienne Pollet, rue de l'Arc, 11. — *Publications de mariages.* — Victor Barrez, 23 ans, employé de commerce, à Roubaix, et Joséphine Ménard, 23 ans, sans profession, à Croix. — Auguste Herscep, 21 ans, employé, à Roubaix, et Jeanne Catel, 21 ans, sans profession, à Tourcoing. — César Disdal, 27 ans, marchand de charbon, rue Miln, et Henriette Desmons, 21 ans, couturière, à Wattrelos. — Pierre Lannean, 27 ans, cordonnier, rue des Fossés, 50, et Sophie Dubrulle, 20 ans, servante, Grande-Rue 2. — Charles Guiot, 27 ans, menuisier, rue de Denain, 87, et Joséphine Dumortier, 38 ans, ménagère, rue de l'Espérance, 87. — Charles Decroos, 31 ans, domestique, rue des Longues-Haies, 31 et Aimée Jonret, 30 ans, servante, rue des Longues-Haies, 185. — Jean Tétaert, 23 ans, débourrer, rue Bayart, 27, et Marie Hennickx, 21 ans, bobineuse, rue du Fontenoy, 71. — Augustin Vandenbussche, 40 ans, cocher, rue Pellart, 47, et Marie Foucart, 27 ans, servante, Grande-Rue, 78. — Frédéric Deboschera, terrassier, à Namur, et Thérèse Bovenghien, couturière, à Vaux. — *Déclarations de décès du 1er mars* — Colette Ginssens, 60 ans, rue de la Balance, 18. — Alfred Desnoulet, 7 jours, rue de la Longue-Chemise, 40. — Germain Vandenberghe, 2 mois, rue d'Alma, cour Lefebre, 5. — Ludivine Capron, 81 ans, rue de Launoy, 43. — Henri Lefebvre, 3 mois, rue des Longues-Haies, cour Saint-Joseph, 10. — Henri Crommelinck, 4 mois, rue Francklin, 425. — Juliette Dhondt, 72 ans, quai de Gand, école de natation. — Emile Desmasures, 7 mois, rue de Condé, maison Lecomte, 7.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille CRUQUE-BOUTMANT, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Auguste CRUQUE, ancien cul-de-lavateur, décédé à Tourcoing, [illegible] Blanc Seau, le 1er mars 1891, dans sa 77e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 3 courant, à 9 heures, [illegible] ces, qui seront chantées le même jour, à 5 heures 1/2, et au Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 4 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Eloi, à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Cuvier, à 9 heures 3/4. — L'Obit du mois sera célébré en ladite église, le jeudi 2 avril, à 10 heures.

Les amis et connaissances de la famille POISSEROUX-CAPART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-Joseph POISSEROUX, veuf de Dame Scholastique CAPART, décédé à Roubaix, le 1er mars 1891, dans sa 52e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service, qui auront lieu le mercredi 4 courant, à 9 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mardi 3, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Philippe-le-Bon, 23.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 4 mars 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Achille-Jean-Baptiste NOYELLE, décédé à Roubaix, le 4 février 1891, dans sa 38e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 3 mars 1891, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Désiré MULLIEZ, marguillier de la paroisse Notre-Dame, censeur de la Banque de France, époux de Dame Aimée ELOY, décédé à Roubaix, le 28 mars 1887, dans sa 69e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église de Saint-Rédempteur, à Roubaix, le jeudi 5 mars 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Fidéline-Joseph PIERMAUX, veuve de M. Pierre BONTE, décédée à Roubaix, le 31 janvier 1891, dans sa 71e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

1er MARS 1814

TRAITÉ DE CHAUMONT

Le traité conclu ce jour-là entre les Coalisés qui avaient vahi la France fut un coup décisif porté à la fortune de Napoléon. Nous avons dit comment la petite armée de 30,000 se, suppléant au nombre par la rapidité, s'efforçait entre la Seine et la Marne, courant de l'une à l'autre, de tenir en échec les armées ennemies qui, de leur côté, cherchaient par les vallées de ces fleuves.

Les nous frappés sur l'armée de Blucher à Champaubert, Montmirail, Château-Thierry, Vauchamps l'avaient rejetée sur Châlons, la journée de Montereau avait forcé celle de Schwartzemberg à reculer vers l'est au delà de l'Aube, dont Blucher s'était lui-même rapproché.

Les alliés avaient assez d'hommes pour n'être pas découragés par cette série de revers, mais ils ne laissaient pas d'en être préoccupés, ignorant les forces exactes qu'ils avaient devant eux, entendant parler de troupes qui remontaient d'Espagne, d'une armée qui se formait à Lyon sur leurs derrières, et sachant par expérience que le génie militaire de Napoléon était beaucoup plus redoutable que son génie politique.

Aussi avaient-ils demandé à négocier un armistice, dont on discutait les bases sans cesser toutefois les hostilités. Le fougueux Blucher renforcé et toujours prêt à aller de l'avant, venait même de se séparer de nouveau de Schwartzemberg pour marcher au nord-ouest, franchir la Marne du côté de Meaux et en suivre la vallée jusque sur Paris, marche témé